



Naturalisation française et automatique

Par **Rhys7**, le **22/03/2014 à 04:55**

Bonjour,rnrn je suis camerounais et j'ai trois frère français dont un de naissance. je suis arrivé en France il y a dix huit ans maintenant et j ai fais toute ma scolarité en france avec des parents domicilié en france. Suite à une mauvaise gestion de mon dossier par mon oncle qui était alors mon tuteur . Je me suis retrouvé depuis le début de mes études à bénéficier et de récipissé depuis plusieurs années et maintenant de carte de séjours.J'aimerai savoir dans quel moyen je pourai bénéficier de la nationalité française car j'aimerai aller continuer mes études au canada(d'ici Juin) tout bénéficiant des attributs qu'elle me prodigue avant .J'ai d'or et déjà pris pour naturalisation par decret et aimerait que mon dossier soit traité rapidement. y a t-il une solution pour cela.rn Ma situation est t elle sans issue. rn-rn Cordialement,

Par **aguesseau**, le **22/03/2014 à 10:46**

bjr,rnque voulez-vous dire par cette phrase " J'ai d'or et déjà pris pour naturalisation par decret "rnen tout état de cause, vous devez vous adresser à la préfecture ou sous préfecture de votre domicile.rnquant à la rapidité du traitement de votre dossier, cela dépend de chaque préfecture et si vous possédez toutes les pièces administratives nécessaires pour déposer votre dossier.rncdt